



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 15 décembre 2022
Objet : Ressources humaines POLICE MUNICIPALE

L'an deux mille vingt et deux et le 15 décembre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE,
Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, AILLAUD Marion, KERBOUA Yasmina, ROBERT
Carole, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ
Estéban, BONO Vicente HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie MIOTTO Lucie, BIANCO
Maryline, Mrs CHAMBRE Emmanuel, DEYE Manuel, DURAND Thierry, et AKLA
Mohammed.

Procurations : Mr CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MUNOZ Esteban, Mme
Karine AILLAUD a donné procuration à Mme Yasmina KERBOUA, M. Thierry DURAND a
donné procuration à M. Gilles GONCALVES.

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-

REÇU EN PREFECTURE Collectivités Territoriales.

le 16/12/2022

Application agréée F. lequite.com

99_DE-004-210401089-20221215-2022_08_55-

Conseil Municipal du 15 décembre 2022

Délibération n° 2022/08/56

OBJET : Ressources humaines POLICE MUNICIPALE

Madame le Maire rappelle que le poste d'agent de police municipale est actuellement de 28h/semaine.

Compte tenu des différentes missions confiées à cet agent, elle propose de passer ce poste à temps complet.

OUI cet exposé, et après en avoir débattu, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de modifier ce poste à temps complet.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Malijai,
Le 15 décembre 2022
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com